

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **itions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **rmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **iologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **ique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **ducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **ntaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

### **Cadre réservé à l'adhérent(e)**

Matricule : 5763 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : DIRAI Abdelfettah

Date de naissance : 1958

Adresse : Lot AL KHOUZAMA Im. 197 E4 1<sup>er</sup> Etage

lissassa casablanca

Tél. : 06 67 14 38 23 Total des frais engagés : 3134 Dhs

### **Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :

Date de consultation : 02 SEPT 2020

Nom et prénom du malade : Dirai Abdelfettah Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Cotonction gthqie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 06/09/2020

Signature de l'adhérent(e) : 



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11 2 SEPT 2020			250	<i>Dr N. RIAH Opérateur dentiste</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'ATTIER 149 B, Lot. Hassan 5, Lissabon Casablanca Gsm : 06 61 07 58 12	02/09/2020	84,00
LUNETTES ANADA 509, Souk Eddajid Derb Ghair T. +22 39 27 09 - Casablanca	03/09/2020	2800

### ANALYSES - RADIographies

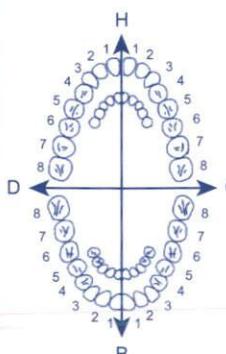
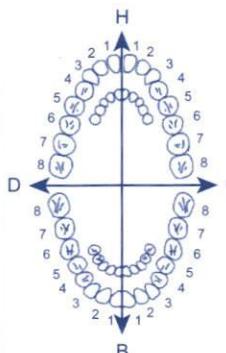
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.  
**Important :**  
 Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
D	00000000	B	00000000	MONTANTS DES SOINS
B	00000000			DATE DU DEVIS
G	11433553			DATE DE L'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Docteur N. RIAH



الدكتورة ن. رياح

Ophthalmodiagnostic (Adultes et Enfants)

Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca

Ancienne Interne du CHU de Pointe à Pitre, France

Ancienne résidente à l'Hôpital 20 Août

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

et de l'Université des Antilles-Guyane (France)

إخلاصية في الطب و جراحة العيون (صفار و كبار)

داخلية سابقة بمركز الإستشفاء الجامعي ابن رشد

طبية داخلية سابقة بمركز الإستشفاء الجامعي

بوانت أيت - فرنسا

طبية مقيدة سابقة بمستشفى 20 غشت

دبلوم التخصص بكلية الطب بالدار البيضاء وجامعة بفرنسا

Dr. N. RIAH  
Ophthalmodiagnostic  
Rés. Habiba, N°78, 2ème Etage  
Bd. Haj Fateh - El Oulfa - Casablanca

Le : 02 Sept 2020

Dr. N. RIAH

Abdelkhalik

Lunettes de correction optique,

VL + RPz

Progressifs anti-  
reflets photoprotégés

CDT = + 2,75 (- 1,75) 270°

(VR) 106 = + 3,25 (- 1,25) 70°

R = + 2,25 D obliques 80°

Maci d l'assurance 6000 Entier

LUNETTES ANAA  
509, Souk Ennajid Derb Ghâïel  
T. 0522 93 13 49 Casablanca

إقامة حبيبة، رقم 78، الطابق 2 - شارع الحاج فاتح - الولفة - الدار البيضاء

Résidence Habiba, Numéro 78, 2 ème étage, Boulevard El haj fateh - Oulfa - Casablanca

Tél. : 05 22 93 13 49

## LUNETTES EL HANAA

## نظارات المهنا

Souk Ennajd Derb Ghallef  
N° 509  
Patente : 34717241

LUNETTES EL HANAA  
509, Souk Ennajd Derb Ghallef  
T. 0522992709 - Casablanca

سوق النجد درب غلف  
الرقم 509  
الباتنت - 34717241

DATE : 03/09/2020

N° 008795

NOM : Di RAI

PRENOM : ABDELJELFETTAH

- DOCTEUR : M. RIÀ H.

PRIX

- NOMENCLATURE : N°

VL	OD : AXE	Mé	CYL	-1.75	SPH	+0.75	6000
	OG : AXE	70	CYL	-1.25	SPH	+3.25	6000
	ADD :	10,25					

VP	OD : AXE		CYL		SPH		
----	----------	--	-----	--	-----	--	--

	OG : AXE		CYL		SPH		
--	----------	--	-----	--	-----	--	--

Verres	Dizamine Antireflet					LUNETTES EL HANAA 509, Souk Ennajd Derb Ghallef T. 0522992709 - Casablanca
--------	---------------------	--	--	--	--	--

Monture	Optique					800
---------	---------	--	--	--	--	-----

Facture Arrêtée à la somme de :						
---------------------------------	--	--	--	--	--	--

Des lunettes et M						2800
-------------------	--	--	--	--	--	------